

Dossier : Jalons pour une éthique interculturelle

Coordonné par Dany Rondeau (Université du Québec à Rimouski), Bob W. White (Université de Montréal) et Charles B. Dine (Université de Montréal)

Une éthique interculturelle est une éthique qui introduit la diversité des visions du monde et des conceptions d'une éthique relationnelle - les rapports du soi à l'autre - dans sa réflexion. Elle prend en compte les défis que pose cette diversité au vivre ensemble dans les sociétés contemporaines, ainsi qu'à l'échelle plus globale des relations entre les peuples. Sur le plan politique, la question pratique est celle de savoir comment concilier le respect de la diversité culturelle avec l'idée d'un projet collectif commun; comment vivre et agir ensemble malgré des différences qui rendent potentiellement difficile tout accord sur les normes, même minimales.

Mais la question n'est pas que politique. Si les sociétés contemporaines ont appris à penser l'éthique en tenant compte du pluralisme moral, elles peinent encore à penser ce que pourrait être une éthique qui prenne en compte le pluralisme des conceptions du bien à un niveau encore plus fondamental que celui que partagent les personnes appartenant à un même ensemble culturel. Comment et sur quoi fonder alors une éthique interculturelle, l'articuler, la structurer? Les quatre textes qui constituent le dossier principal de ce numéro contribuent à mieux comprendre cette question et tentent, chacun selon sa perspective, de lui apporter quelques éléments de réponse.

Une des difficultés d'une éthique interculturelle est souvent l'absence d'un discours commun et de référents partagés qui permettent de comprendre de quel lieu parle l'autre. Le texte de Camille Roelens, « Interculturalité et individualisme : esquisse d'une éthique de la *bienveillance culturelle* », qui adopte la perspective d'une philosophie politique de l'éducation, avance l'idée de « bienveillance culturelle » pour pallier cette lacune. Partant de l'analyse du « nouveau monde » proposée par le philosophe français Marcel Gauchet pour saisir les exigences de ce que pourrait être une éthique interculturelle, l'auteur considère que « le respect égal de toutes les cultures justifie de faire de l'autonomie individuelle de chacun un but éthiquement digne d'être favorisé », et que le soutien de cette autonomie passe par une bienveillance culturelle. Alban Roblez s'intéresse lui aussi au problème de la compréhension partagée et suggère de penser une éthique interculturelle sur le modèle de la pratique d'« évaluation ». Son texte « Penser une éthique interculturelle structurée? Une piste par l'évaluation » pose qu'« un lieu pour se comprendre peut se structurer par la capacité de juger de tout sujet; il peut aussi se structurer par les valeurs éthiques des sujets dialoguant en situation ». Ce qui fait de la pratique d'évaluation « un potentiel lieu d'expression éthique structuré ».

Une éthique interculturelle gagne certainement à connaître et à comprendre de l'intérieur les différentes cultures, bénéficiant de ce fait d'une approche plus pragmatique qui part de la réalité des personnes porteuses de différentes cultures. Dans « Ébauche d'une éthique interculturelle pour l'ergothérapie en contexte autochtone », Marie-Josée Drolet et Chantal Viscogliosi présentent les résultats d'une étude empirique documentant des pistes de solutions envisagées par des ergothérapeutes du Québec pour résoudre les enjeux éthiques qu'ils rencontrent dans leur pratique en milieu autochtone. À partir de cette étude, elles esquissent les grandes lignes de ce que pourrait être une éthique de la pratique de l'ergothérapie en contexte autochtone. Enfin, dans son texte « L'éducation à la vie (*inochi*) au Japon – L'émergence d'une éthique interculturelle dans les pratiques enseignantes », Sunami Inoue

propose de penser une éthique interculturelle à partir d'une réflexion sur le thème de la violence à l'école, au Japon, et de l'éducation préventive pratiquée dans les écoles, nommée « éducation à la vie » (*inochi*). Le rapprochement qu'elle effectue entre l'*inochi* et l'éthique fondamentale de Paul Ricœur, à partir d'entretiens réalisés auprès d'enseignants, montre une praxis qu'elle associe à un processus interculturel.

Deux textes hors dossier portant sur une éthique du *care* complètent ce numéro. Dans son texte « Penser la réactualisation du *care* par l'hospitalité en contexte de diagnostic des divers troubles de la personnalité », Stéphane Trudel souhaite revoir les rapports qu'entretiennent les intervenants avec les bénéficiaires dans le traitement pour trouble de la personnalité, en repensant l'éthique du *care* à la lumière de l'éthique de l'hospitalité de Daniel Innerarity. Pour sa part, dans « Le *care* de la nanoéthique : Repenser la question des frontières », Vanessa Nurock effectue une critique de l'approche ELSI en matière d'éthique des nanotechnologies et propose à sa place un cadre éthique qui prend appui sur l'éthique et la politique du *care* de Joan Tronto.